

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE



Institut d'Economie Rurale

ATELIER D'ECHANGE SUR LA BIOSECURITE AU MALI

Bamako 27 et 28 Novembre 2003

Organisé par l'IER, STP/CIGQE, BEDE

**Avec l'appui du Service de Coopération et d'Action culturelle de
l'Ambassade de France à Bamako et de la coopération allemande (GTZ)**

Les 27 et 28 novembre 2003, se sont tenus dans la salle de conférence de l'Institut d'Economie Rurale (IER) les travaux de l'atelier d'échange sur la biosécurité au Mali. L'atelier a été organisé par l'IER et la Bibliothèque d'échange de documentation et d'expérience (BEDE) avec l'appui du Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France à Bamako et de la coopération allemande (GTZ). Une quarantaine de participants y ont pris part. Ceux-ci provenaient de la recherche, des services techniques et de réglementation, des organisations de producteurs et de la société civile. (Voir en annexe 1 la liste des participants).

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Dr. Bernard MAIGA, conseiller technique au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Dr. MAIGA tout en évoquant les avantages potentiels des biotechnologies, a attiré l'attention des participants sur la nécessité du pays d'être doté de réglementations en matière de biosécurité, en vue de se prémunir des risques éventuels. (Voir en annexe 2 le texte d'allocation d'ouverture).

I- Rappel des objectifs de l'atelier d'échange

La prévention des risques biotechnologiques liés à la dissémination des nouvelles variétés OGM est une tâche majeure à laquelle s'attaque aujourd'hui la communauté internationale. Le Protocole de Cartagena de la Convention sur la diversité biologique qui offre un cadre de régulation des échanges transfrontières des OGM est entré en vigueur le 11 septembre 2003. Il a été signé et ratifié par le Mali. La gestion des risques liés aux OGM est aujourd'hui liée aux questions de sécurité alimentaire. Si pour certains, les biotechnologies sont incontournables pour augmenter la productivité des agricultures des pays en développement, et par-là même apporter une réponse aux situations d'insécurité alimentaire, d'autres acteurs économiques refusent catégoriquement la dissémination des OGM dans l'agriculture et sa présence dans l'alimentation parce qu'ils y voient un obstacle à la sécurité alimentaire. Pour le moment, le Mali comme la plupart des pays francophones d'Afrique, cherche à mieux s'informer sur les avantages et les inconvénients relatifs aux OGM, afin de tenir compte de l'intérêt des citoyens en particulier des communautés rurales dans le cadre de l'élaboration du processus national de biosécurité.

La présente rencontre s'est déroulée sous forme d'un atelier de formation et d'information. Son objectif est l'instauration d'un dialogue fécond entre les différents partenaires concernés par les questions relatives à la biotechnologie et le renforcement des capacités en vue de construire un cadre de biosécurité au Mali.

Le présent atelier fait suite à l'Atelier national sur les biotechnologies de juin 2002, qui avait insisté sur la nécessité de renforcer l'information, la communication et l'éducation sur la question relative aux produits transgéniques.

II- Déroulement de l'Atelier

Animation

La présidence des débats a été assurée par Dr. Adama TRAORE, secrétaire exécutif du Conseil National de Recherche Agronomique (CNRA) et par Pr Alhouséini Brétaudeau, chef du laboratoire de culture de tissu de l'IPR de Katibougou.

La rencontre a été animée par :

- M. Robert Ali Brac de la Perrière, généticien, coordinateur des programmes de BEDE à Montpellier en France
- M. Bernard Eddé, biologiste, chercheur au Centre National de Recherche Scientifique (CNRS) en France, président de BEDE ;
- M. Hartmut Meyer, conseiller en biosécurité au GTZ en Allemagne.
- M. Siaka Dembélé, chargé des biotechnologies à l'Institut d'Economie Rurale
- M. Bather Koné, point focal biosécurité du Secrétariat Technique Permanent chargé des questions institutionnelles et environnementales (STP/CIGQE)

A la première session, l'atelier a bénéficié des interventions de : Dr Patricia Traynor du PBS/USAID, Dr SVRami Shetty, USAID, Dr Oumar Niangado de la Fondation Syngenta, Dr Marga Escaler de ISAAA.

Tour de table : présentation des participants et attentes vis à vis de l'Atelier.

Pour ce qui concerne les attentes des participants de l'atelier, un accent particulier a été mis sur la l'intégration de tous les acteurs au processus de prise de décisions. La société civile et les représentants des producteurs ont notamment souhaité être associés à l'ensemble du processus d'élaboration de la réglementation.

Le tour de table a révélé les préoccupations des représentant(e)s des associations et des organisations professionnelles sur les organismes génétiquement modifiés. Ils (elles) ont tous demandé avec force :

- la prise en compte des préoccupations des consommateurs relatifs aux risques encourus et à la nécessité de tenir compte de l'intérêt général et pas des intérêts particuliers des différents services (de l'Etat).
- la mise en œuvre de moyens appropriés et des efforts soutenus pour informer et consulter la population avant toute décision.
- la participation des différentes organisations professionnelles et de la société civile au processus d'analyse et de décision, en particulier les producteurs paysans qui sont les premiers concernés.

Le Directeur de l'IER, M. Bino Témé, a rappelé que l'on ne peut pas ne pas s'intéresser à la biotechnologie et a souligné l'engagement de l'IER dans cette voie. Les différents chercheurs ont rappelé qu'ils travaillaient d'abord dans l'intérêt des producteurs et des consommateurs et ont souligné la nécessité d'échanges permanents entre la recherche et la société civile. Les partenaires de la recherche

doivent être informés en même temps que les chercheurs de l'avancement de leurs travaux. Il s'agit d'un même processus. Il faut trouver un cadre qui permette l'échange sur l'évaluation des bénéfices et des risques liés aux progrès de la recherche.

M. Alloix représentant le SCAC de l'Ambassade de France, a exprimé l'intérêt de l'Ambassade de France à soutenir cette démarche.

RESUME DES INTERVENTIONS ET DES DEBATS

(voir en annexe les textes complets remis par les intervenants)

Etat des lieux en biotechnologie et biosécurité

Des exposés réalisés par Bernard Eddé et Siaka Dembélé ont permis aux participants de se familiariser avec les techniques de transformation génétique et la production de plants transgéniques. M. Eddé a en outre soulevé la problématique des risques biotechnologiques.

L'état des lieux sur la biotechnologie au Mali a montré :

- une faible capacité nationale ;
- et la timidité des activités de recherche en production végétale et animale.

Plusieurs contraintes institutionnelles, humaines, législatives et socio-économiques bloquent l'épanouissement des biotechnologies au Mali. Cependant des opportunités de développement existent dans le cadre du programme de l'USAID et d'autres partenaires (Fondation Syngenta, ISAAA). Celles-ci devraient permettre de concrétiser la volonté politique des autorités du pays d'explorer la biotechnologie comme outil d'amélioration de la productivité rurale.

L'IER qui ambitionne de renforcer ses capacités en recherche biotechnologique a défini des objectifs de développement et des projets d'activité. Ceux-ci portent sur les filières suivantes : coton, céréales sèches, le riz, les fruits et légumes.

L'évocation des risques a permis aux participants de renforcer leur prise de conscience sur la nécessité de se doter de règles de biosécurité adaptées au pays. Les risques évoqués sont relatifs à la santé, à l'environnement et mais aussi socio-économiques. Les consommateurs ont surtout insisté sur les méfaits des OGM sur la santé des consommateurs. Redoutant déjà la présence de semences transgéniques au Mali, les intervenants ont souligné l'importance que les autorités ne prennent pas de décision précipitée avant que des règles biosécuritaires ne soient mises en place. Le principe de précaution est préconisé.

La nécessité d'une gestion équitable des ressources naturelles et de la prévention des risques liés à la biotechnologie motive la mise en œuvre du protocole de

Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques, signé et ratifié par 128 pays dont le Mali.

2) Initiatives gouvernementales et citoyennes vis à vis des risques biotechnologiques

Au cours de cette session les aspects suivants ont été abordés :

- les expériences européennes en matière de biosécurité ;
- les programmes de Coopération Allemande pour soutenir l'initiative de l'Union Africaine en matière de biosécurité ;
- les instruments de coopération internationale comme la Convention sur la Diversité Biologique et le Protocole de Cartagena sur les risques biotechnologiques ;
- le point de vue des consommateurs du Mali ;
- la mise en œuvre d'un cadre réglementaire au Mali.

Mr. Ali Robert Bob Brac de la Perrière a fait un exposé sur l'état actuel de la législation en France et en Europe en expliquant les moyens de traçabilité des OGM mis en œuvre des laboratoires jusqu'aux marchés.

Mr. Harmut Meyer de la Coopération Allemande (GTZ) a expliqué la nécessité de l'application du protocole et quelles devaient être les mesures à prendre pour garantir son application. Il a aussi montré l'intérêt de l'adoption par l'Union africaine (UA) d'une loi modèle sur la sécurité en biotechnologie et expliqué que la GTZ oeuvrait dans ce sens. Le modèle de loi UA, instrument d'harmonisation des législations nationales devrait inspirer les pays africains dans la mise en place de leur propre cadre de biosécurité.

Mme COULIBALY représentante de l'ASCOMA a montré sa préoccupation pour la protection du consommateur, le droit au choix du consommateur et le respect de l'environnement.

Le représentant de l'Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP) a pris position par rapport à des technologies ne répondant pas aux besoins des producteurs. Certains OGM pourraient entrer dans ce cadre, mais il a demandé aux chercheurs une plus grande vigilance pour l'étude des technologies proposées par les promoteurs de cultures transgéniques.

S'agissant de la mise en œuvre d'un cadre réglementaire au Mali, Mr. Bather KONE a fait un exposé sur une démarche de notification d'un produit transgénique, à travers un comité national de biosécurité et de ses démembrements techniques et du groupe du public chargé. Les informations en tout état de cause doivent circuler entre les différents niveaux (réactions du public, analyse technique du produit).

Les débats ont ensuite porté sur les avantages et surtout sur les risques des OGM et la nécessité d'avoir une réglementation adaptée au Mali et harmonisée avec la législation des pays voisins.

3) Etude de cas : introduction du maïs transgénique destiné à être utilisé directement dans l'alimentation humaine ou animale, ou à être transformé

Plusieurs études de cas possibles ou probables dans un futur proche ont été appréhendées collectivement par l'ensemble des participants à l'atelier. Seule une étude de cas a pu être menée à son terme, celle sur l'introduction du maïs transgénique destiné à être utilisés directement dans l'alimentation humaine ou animale ou à être transformé. Cet exercice a permis de comprendre le schéma d'élaboration d'une prise de décision à l'échelle nationale par l'autorité nationale compétente. La participation du public est une étape capitale dans l'élaboration de la décision.

Cette étude a procédé au recensement des risques, des propositions pour leur gestion par les acteurs concernés.

3.1. Risques recensés (risques potentiels ou avérés)

a) Santé/alimentation

- allergie
- toxicité
- cancérigène
- qualité nutritive
- résistance aux antibiotiques
- diminution de l'immunité
- diminution de la fécondité
- problème de traçabilité
- problème d'étiquetage

b) Environnement

- pollution/contamination/affection de la qualité des sols)
- envahissement des mauvaises herbes
- biosécurité (érosion génétique, déséquilibre entre les espèces)
- toxicité environnementale
- perturbation des systèmes de production
- développement de résistance d'insectes
- apparition de nouveaux insectes

c) Socio-économiques/éthique

- a. qualité organoleptique
- b. contrainte de transformation
- c. baisse de qualité de la fibre
- d. perte de marché
- e. dépendance économique
- f. manque de contrôle sur les semences
- g. difficulté d'approvisionnement
- h. endettement

3.2. Gestion des risques

Pour la gestion de ces risques, les mesures suivantes sont préconisées :

a) Santé et alimentation

- nouveaux tests
- bio-vigilance
- fiche technique de l'exportateur
- base de données du centre d'échange au niveau international
- base de données au niveau national
- refus

b) Environnement

- information, sensibilisation et formation de tous les acteurs de la filière
- exigence de mouliner les graines
- envoi de la farine
- étiquetage
- bio-vigilance
- exigence d'informer sur la microflore
- détermination des zones de diffusion
- détermination et contrôle des zones Bt des zones refuges
- inventaire qualitatif et quantitatif avant et après des insectes
- tests de résistance
- analyse d'études de résistance des pestes

c) Socio-économique et éthique

- outils d'analyses socio-économiques
- cadre législatif
- droit de propriété intellectuelle
- moratoire
- tests de contrôle
- commission d'éthique
- cadre de concertation
- assemblée nationales
- cadre national, régional et local de concertation

Recommandations de l'atelier

L'atelier a permis un échange direct, franc et constructif entre les participants qui ont des opinions souvent divergentes sur la question des OGM. Il aura permis une compréhension plus partagée sur les questions fondamentales que constituent les atouts et les risques de la biotechnologie.

Les débats souvent passionnés ont permis d'adresser les recommandations suivantes :

- **Soutenir la mise en place du comité national de biosécurité pour la mise en œuvre du protocole de Carthagène.**
- **Renforcer les capacités nationales (institutionnelles, humaines et matérielles) en matière de biotechnologie et de biosécurité ;**
- **Application stricte du principe de précaution en connaissance de cause sur les questions touchant les OGM ;**
- **Informier et sensibiliser les populations sur les questions relatives aux biotechnologies et la biosécurité ;**
- **Organiser des ateliers d'information et d'échange au niveau des ONG, de la société civile, des organisations professionnelles en matière de biotechnologie et de bio sécurité.**

Liste de présence à l'atelier de biosécurité 27-28 novembre 2003

N°	Prénoms et Noms	Organismes	Adresses
1	Aboubacar Touré	IER	BP 262 CRRRA Sotuba – Bamako acar.toure@ier.ml
2	Oumar Niangado	Fonds Syngenta	BPE 149 Bamako; oniangado@afribone.net.ml
3	Alloix Pierre	Ambassade France	Pierre.alloix@diplomatie.fr
4	Brac de la Perrière Bob Ali	BEDE	bede@globenet.org
5	Edde Bernard	BEDE/CNRS	edde@crbn.cnrs-mop.fr
6	Hartmut Meyer	GTZ	hmeyer@ngi.de
7	Alhousséini Brétaudeau	IPR	bretaudeau@afribone.net.ml
8	Sidi Békaye Coulibaly	IER	scouliba@yahoo.com
9	Noumoutié Diakité	OHVN	Chef service technique
10	Oumarou Aya	CMDT	Chef service liaison Recherche Développement 6725088
11	Adama Traoré	SE/CNRA	Adama.traore@afribone.net.ml
12	Bino Témé	DG/IER	Bino.teme@ier.ml
13	Bather Koné	STP/CIGQE	BP 2355 Tél: 2231176/1074 pcnbali@datat
14	Bouréma Dembélé	DS/IER	Bourema.dembele@ier.ml Té: (223) 223-19-05
15	Mme Gamby Kadiatou Touré	Chef Prog. Fruits et légumes IER	gambi@afribone.net.ml Tél.: 224-19-40
16	Moussa Noussourou	Entomologiste IER	Station de Baguineda BP 30 Tél: 223-27-57
17	Mamadou Cheick Konaté	CMDT	Service LRD, CMDT Bamako 221-25-95
18	Elhadji Tamboura	Vétérinaire, spécialiste en Biotech. Reprod.	642-21-04
19	Abdramane Sidibé	DGRC – SDR	BP 265 Tél: 2231217/6335268 abdramanesidibe@hotmail.com
20	Mamadou Kalé Sanogo	Office du Niger	Office du Niger Ségou Tél.: 2320292
21	Mamadou A. Touré	IER/SRA Cinzana	BP 214 Ségou Mali
22	Amadou Aly Yattara	Prog. Coton IER	BP: 16 CRRRA Sikasso amadou.yattara@ier.ml
23	Bruno Rapidel	CIRAD/IER	Prog coton bruno.rapidel@cirad.fr
24	Mamadou Lamine Coulibaly	Fédérations des organisations des productions de banane du Mali: FOPB/APCAM	Tél.: 229 27 91/6749718 malaminecoul@yahoo.fr
25	S.V.R. Shetty	USAID/Mali	B.P: 34 Bamako – Mali
26	Pat Traynor	PBS/USAID	Blakesburg, Va, USA
27	Marga Escaler	ISAAA	m.escaler@isaaa.org
28	Delphine Babin	SCAC	Ambassade de France
29	Mamadou D. Coulibaly	Prg Bovin/IER	BP: 262, Bamako, Tél 2244192

30	Inamoud I. Yattara	Labo Microbiologie FAST	BPE: 3206 BKO Tél: 222 32 44
31	Amadou Sidibé	Chef URG/IER	BP 30 Tél: 222 52 15 amadou.sidibe@ier.ml
32	N'Tji Coulibaly	Prog. Maïs/IER	Tél.: 6715342; BKO; ntji.coulibaly@ier.ml
33	Yacouba Coulibaly	Chef BDIP/IER	yacouba.coulibaly@ier.ml
34	Yaya Coulibaly	IER	
35	Aly Maïga	Gestionnaire base données/IER	aly.maiga@ier.ml
36	Zakaria Traoré	IER	
37	Siaka Dembélé	CS/DS/IER	Tél 223 22 26 06 siaka.dembele@ier.ml
38	Mme Coulibaly Salimata Diarra	ASCOMA	Tél. (223) 222 3561 ascoma@datatech.toolnet.org
39	Mme Assitan Kanouté	ADAF/GALLE	
40	Moriba Coulibaly	AMAP	
41	Kabirou N'Diaye	CS/DS/IER	Kabirou.ndiaye@ier.ml
42	Ibrim Coulibaly	AOPP	

Discours du représentant du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche à l'occasion de l'ouverture de l'Atelier sur la gestion des risques biotechnologiques

Monsieur le représentant de l'Assemblée Nationale,
Monsieur le représentant du Service de Coopération d'Action Culturelle de l'Ambassade de France,
Messieurs les représentants des services techniques,
Messieurs les représentants de la société civile,
Messieurs les représentants des producteurs,
Monsieur les chercheurs,
Chers invités.

C'est une joie pour moi ce matin d'ouvrir les travaux de l'atelier de formation et d'échanges sur le thème de la gestion des risques biotechnologiques.

En effet avec le développement de la biotechnologie moderne, sont apparus des outils nouveaux pour le développement des technologies. Sont apparus aussi des produits nouveaux, tels que les organismes génétiquement modifiés, mais aussi des craintes nouvelles, celles des effets néfastes éventuels de ces produits sur la santé de l'homme et des animaux, sur l'environnement et sur l'économie de nos populations, notamment les paysans utilisateurs des cultures transgéniques.

L'enjeu stratégique de la biotechnologie pour le développement agricole ne peut laisser personne indifférent. C'est pourquoi, le Département de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, au delà du débat "pour ou contre les OGM", explorant les opportunités nouvelles lui permettent d'améliorer la sécurité alimentaire et augmenter ses recettes d'exploitation, a montré un vif intérêt pour le développement de la biotechnologie au Mali. L'intégration de ces outils nouveaux doit faire partie des stratégies de la recherche et qui aura mandat de mener des expérimentations sur les technologies disponibles, dès l'instant que les conditions réglementaires et législatives seront établies.

Par ailleurs, le département est vivement engagé, en collaboration avec le Ministère de l'Environnement et d'autres institutions pour faire aboutir ce nouveau cadre de biosécurité.

C'est dire, mesdames et messieurs que votre atelier vient à point nommé. Il contribuera à mieux faire partager l'information sur la biotechnologie et former les participants sur l'évaluation et la gestion des risques, en s'appuyant sur des exemples concrets.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier le SCAC pour le soutien financier qui aura permis d'organiser cette rencontre. Je remercie aussi la Bibliothèque d'Echanges de Documentation et d'Expériences, partenaire de longue date et qui fournit beaucoup des efforts inlassables pour l'information sur le sujet.

Je remercie aussi les scientifiques venus d'autres pays pour nous faire part de leur expérience en matière de risques biotechnologiques.

Enfin je vous remercie vous tous, participants à cet atelier et vous demande de partager les informations reçues lors de cet atelier afin que la participation du public soit le plus large que possible à ce débat.

Je vous souhaite un bon atelier de formation et je déclare ouvert l'atelier sur la gestion des risques biotechnologiques.

Je vous remercie.

**Programme de l'Atelier d'Echange sur la Biosécurité au Mali
IER - STP/CIGQE - BEDE – SCAC, Bamako 27 et 28 Novembre 2003**

27 Novembre

- 9 h-9h 15 - **Cérémonie d'ouverture** présidée par le Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche
- 9 h15 - Introduction à l'atelier : objectifs, Siaka, Bob Brac de la Perrière
- 9 h 30 - 10 h 15 - Présentation des participants, attente de l'atelier, revue du programme

Session I : Etat des lieux

- 10 h 15 -Présentation de la problématique des risques biotechnologiques, Bernard Eddé, biologiste, BEDE
- 10 h 45 - Analyse de l'état des lieux sur les biotechnologies au Mali, Siaka Dembélé, IER
- 11 h 15 – 11 h 45 Pause café
- 10 h 45 -Pourquoi un de Protocole de biosécurité, Bather Koné, Coordinateur du Projet PNUE / GEF, STP/CIGQE
- 11 h 00 - L'appui du secteur privé dans la gestion des risques biotechnologiques, Fondation Syngenta et ISAAA .
- 12 h 20 - Les biotechnologies dans le programme d'aide AIEHA, USAID
- 12 h 45 - Débats
- 13 h 15 - Pause déjeuner

Session 2 : Initiatives gouvernementales et citoyennes vis à vis des risques biotechnologiques

- 14 h 30 - Le débat sur les risques liés aux essais expérimentaux en France, Robert Ali Brac de la Perrière
- 15 h - Point de vue des consommateurs Mme Coulibaly, ASCOMA
- 15 h 20 - Mise en œuvre d'un cadre réglementaire au Mali, Bather Koné Coordinateur du Projet PNUE / GEF, STP/CIGQE
- 15 h 40 - Les programmes de la coopération allemande pour soutenir l'initiative de l'Union africaine en matière de biosécurité, Hartmut Meyer, GTZ, Allemagne
- 16 h – Débats et Conclusions : quelles orientations pour construire un cadre législatif national sur la biosécurité au Mali ?

28 Novembre

Session 3 : Formation sur l'évaluation et la gestion des risques

- 9 h 00 - Introduction à la session (problématiques concrètes montrant les risques biotechnologiques), Robert Ali Bob Brac de la Perrière
- 9h 30 –11 h - Travail en groupe : études de cas concernant l'identification des risques, les procédures d'évaluation, les mécanismes institutionnels d'information et de réglementation pour le confinement et le contrôle :
 - Introduction de grain de maïs trans-génique destiné à être utilisés directement dans l'alimentation humaine ou animale ou à être transformé.
 - Procédures de mise sur le marché d'une variété de pomme de terre génétiquement modifié : confinement, essais en champs

- Mouvement trans-frontière non intentionnel ou illicite de coton génétiquement modifié.
- 11 h 00 - Pause café
- 11 h 30 – 13 h Restitution, des travaux de groupe, discussions.
- 13 h -14 h - Pause déjeuner

Session 4 : Recommandations et suivi

- 14h- 15 h - Synthèse, recommandations
- 15 h –16 h - Présentation de la synthèse et conclusion des groupes de travail
 - 16 h 00 - Clôture par Directeur général IER

SIGLES ET ABBREVIATIONS

APCAM	Assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali
ASCOMA	Association des Consommateurs du Mal
AOPP	Association des organisations professionnelles paysannes
BEDE	Bibliothèque d'Echanges et de Documentation et d'Expériences
CDB	Convention sur la diversité biologique
CIRAD	Centre international de recherche agronomique pour le développement
CMDT	Compagnie Malienne de Développement des Textiles
CNRA	Conseil national de recherche agricole du Mali
CNRS	Centre National de Recherche Scientifique de (France)
DGRC	Direction générale de la réglementation et du contrôle
DNAMR	Direction nationale de l'appui au monde rural
FAST	Faculté des sciences et techniques
GTZ	Coopération allemande
IER	Institut d'Economie Rurale (du Mali)
IPGRI	International plant genetic resources institute
IPR/IFRA appliquée	Institut polytechnique rural / Institut de formation et de recherche
ISAAA	International service for Agrobiotech Acquisition Applications
LCV	Laboratoire central vétérinaire
OHVN	Office de la Haute Vallée du Niger
OGM	organismes génétiquement modifiés
ONG	Organisation non gouvernementale
OUA	Organisation de l'Unité Africaine
SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Mali
STP/CIGQE	Secrétariat technique permanent chargé des questions institutionnelles et environnementales
USAID	United states agency for international development